

SECTION DE LA MOSELLECOMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL (CTPD) DU 10 06 11**LA DGFIP OU COMMENT FAIRE MIEUX AVEC TOUJOURS MOINS ...**

Le CTPD du 10 juin 2011 était consacré à 4 grands points :

- Le programme de prévention des risques professionnels pour 2011
- La présentation de la réingénierie du processus "Timbre"
- La présentation du déploiement des organigrammes fonctionnels
- Le rapport d'activité des services de la DGFIP 57 en 2010

1) Le programme de prévention des risques professionnels pour 2011

Ce programme est établi à partir de l'examen du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) désormais "unifié" pour la DGFIP en Moselle.

Le DUERP classe les risques en fonction de leur fréquence et de leur gravité : une cotation est alors attribuée par l'administration et implique ou non une action.

Les représentants FO ont été seuls à demander à ce que la cotation concernant les risques psychosociaux (stress, malaise...) soit revue à la hausse et classée en risque N°1. .

Pour l'administration, cette demande n'est pas fondée car s'il existe bien des "crêtes d'activité" dans les services, les agents sont aidés par des renforts en auxiliaires ! D'ailleurs, un apaisement du rythme des réformes serait en cours...

Pour FO, cette réponse n'est pas à la hauteur de la demande expresse de solutions par les agents et ne traduit pas les faits constatés résultant du manque de personnel dans les services:

- la lassitude générale de tous les agents
- le réel stress dans les services
- la dilution de la technicité
- l'attente de connaître les directives sur les missions prioritaires

Pour FO, au-delà des constats, il s'agit maintenant pour la DGFIP d'indiquer clairement quelles sont les priorités dans les missions et quelles sont les directives données : si les indicateurs et objectifs sont désormais allégés ou selon les affirmations de M PARINI font l'objet d'un apaisement réel, la direction locale doit nous le prouver !

L'administration, malgré les nombreuses demandes appuyées des représentants de FO, n'a pas souhaité réévaluer à la hausse les risques psychosociaux et a fait procéder au vote.

FO : contre

SNUI, CGT, CFDT : abstention

L'examen du DUERP a également été l'occasion d'examiner, entre autre, la problématique des stores de la Cité administrative (PNSPL, Brigades de vérification, SIP, SIE) et des dégagements de convoyeurs de fonds dans les trésoreries, SIP et SIE A suivre

2) La réingénierie du processus "Timbre"

L'administration a organisé des groupes de travail en Moselle afin d'examiner la simplification de la gestion des timbres (fiscaux, amendes, ...) dans les services.

Il semblerait que des allègements puissent être mis en place dans la gestion de ces timbres entre les services en contact avec le public et le service "comptabilité" de la DRFIP Moselle.

Pour FO, il ne faut pas que cette "réingénierie" soit le prétexte à trouver de nouveaux moyens pour supprimer des emplois !

Les représentants FO ont par ailleurs été très étonnés que l'administration locale ne connaisse pas l'application "CIRCL" qui est pourtant l'application informatique de base de gestion des timbres dans les trésoreries...

Dans le prolongement du DOS (document d'orientation stratégique) et des GEM (groupes d'expression métiers) cette réingénierie ne présage rien de bon en matière de simplification.

3) La présentation du déploiement des organigrammes fonctionnels

L'administration a présenté ces organigrammes fonctionnels comme utiles aux agents et aux chefs de service : il s'agit de savoir qui fait quoi dans un service grâce à des guides d'autodiagnostic des procédures...

Il s'agit également de faire collaborer les agents à leur élaboration : 5 réunions de présentation seront prochainement organisées pour présenter ce dispositif interne à chaque service de la DRFIP

Pour FO :

- ces organigrammes sont avant tout des outils utiles pour la Direction dans son rôle de pilotage, d'audit et de contrôle...attention aux mauvais élèves !
- leur mise en place est un travail lourd et fastidieux pour le chef de service
- leur efficacité en matière d'aide au travail quotidien des agents n'est absolument pas démontrée

4) Le rapport d'activité des services de la DGFIP 57 en 2010

Ce rapport d'activité concernait l'ensemble des missions de la DRFIP Moselle.

Pour FO, ce rapport a été l'occasion de faire plusieurs constats :

- une augmentation globale des charges de tous les services, sans pour autant de création d'emplois à la clé
- une continuelle baisse des effectifs

- une continuelle baisse des moyens financiers (-10 % entre 2009 et 2010)
- une diminution du nombre de départs à la retraite, conséquence de la dernière réforme des retraites contre laquelle FO s'est largement et clairement opposée (- 2.8 %)
- une activité du recouvrement du secteur public local qui s'effondre (-12 % d'OTD , - 40 % de saisies...)
- une augmentation des non valeurs dans les SIE : + 32 %
- un délai global de paiement qui explose : 20 jours en 2009 contre 37 jours en 2010 : merci CHORUS !

On notera que l'administration ne souhaite toujours pas communiquer la masse salariale "avant" et "après" la fusion en Moselle... de peur sans doute d'avoir à expliquer « l'implosion » de la masse salariale des cadres supérieurs...

5) Plan de qualification des emplois 2011

Résultat des réformes de structures et des suppressions d'emplois B et C

Création de postes A au 01/09/2011 :

- Trésorerie de Forbach suite au transfert de la gestion de l'hôpital Lemire
- Trésorerie de St -Avold suite à la suppression d'un emploi B
- SFACT (service facturier) en raison de CHORUS

6) Questions diverses

Les représentants FO ont abordé plusieurs points :

- *l'absence dans les services de brochures "papier" en nombre suffisant concernant la campagne IR et les impôts locaux alors même que c'est un outil bien utile pour les agents.*
→ Pour l'administration, ces brochures sont téléchargeables ...
- *l'avenir des crédits alloués traditionnellement aux agents participant à la campagne IR*
→ ces crédits seront pris sur les crédits de la DRFIP locale... ce qui ne présage rien de bon pour l'avenir quant à la pérennité de ces crédits
- *les frais de déplacement*
→ normalement, l'administration aurait rattrapé le retard dû à la mise en place d'AGORA et tous les agents ont dû, à ce jour, être remboursés de leur frais
- *le concours de contrôleur 1ère classe : tout nouveau mais pas tout beau :*
→ suite à la demande FO d'explications sur des modalités de préparation différentes pour les candidats selon la filière, l'administration va interroger l'ENFIP ; réponse à suivre.
- *le reclassement des postes comptables :*
→ FO a demandé des explications sur ce reclassement, seule l'ACP(association des comptables publics) ayant été destinataire des informations locales. Cet « oubli » sera présenté à un prochain CTPD .

En conclusion :

Pour FO, ce CTPD est à l'image du fameux dicton : "En France, on n'a pas de moyens mais on a des idées". La DGFIP en est bien là...

FONCTIONNAIRES

FO
la force syndicale

Fédération Générale
des Fonctionnaires Force Ouvrière

**SERVICE
PUBLIC**

**JE
NOUS
TOUS AVEC FO!**

ELECTIONS EN C.A.P ET COMITE TECHNIQUE

LE 20 OCTOBRE 2011

JE VOTE F.O

CONSULTER LE SITE « FO » DE LA DRFIP MOSELLE : ULYSSE 57 / VIE
PRATIQUE